

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 19-mai-2016 Date de révision 28-mars-2024 Numéro de révision 1.02

## 1. IDENTIFICATION

Nom du produit DISINFECTING FLOOR AND SURFACE CLEANER II

Code(s) du produit 4-33

Identificateur de produit 90614819\_PROF\_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Désinfectant.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs) Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1
Lésions oculaires Catégorie 1
Mot indicateur Danger

Mentions de danger Mortel par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Ne pas respirer les brouillards

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Un traitement spécifique est urgent (voir information sur cette étiquette)

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire un ou deux verres d'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination Aucun.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	CAS No.	% en poids
Didecyldimonium Chloride	Didecyldimonium	Oui	7173-51-5	3 - 7
	Chloride			
C12-16-Alkyldimethylbenzylammonium	C12-16-Alkyldimethylben	Oui	68424-85-1	1 - 5
Chloride	zylammonium Chloride			
Ethanol	Ethanol	Oui	64-17-5	1 - 5
Tetrasodium EDTA	Tetrasodium EDTA	Oui	64-02-8	0.5 - 1.5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou

un centre antipoison.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

**Danger particulier** Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers

pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services

d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à

l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible Méthodes de nettoyage

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	CAS No.	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Ethanol	64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	Mexico: STEL 1000 ppm
			TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	
			(vacated) TWA: 1000 ppm	
			(vacated) TWA: 1900	
			mg/m³	

Nom chimique	CAS No.	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britanniqu e
Ethanol	64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Porter un vêtement de protection approprié

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

vase clos.

État physique Liquide Aspect iaune Odeur agrumes

Aucun renseignement disponible Seuil olfactif

Propriété Valeurs Remarques

7.5 рΗ

Point de fusion / point de

congélation

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition

Inflammabilité

Point d'éclair 93.5 °C / 203.5 °F

> Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Taux d'évaporation

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur relative Aucun renseignement disponible

Densité relative 8.59 lb/gal

Aucun renseignement disponible Solubilité dans l'eau Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Viscosité

Teneur en COV .?%

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stable dans des conditions normales. Stabilité

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Peut être mortel en cas d'inhalation. Inhalation

Peut causer des brûlures. Contact avec la peau

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion. Contact avec les yeux Risque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Mortel par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures. Risque de lésions oculaires graves. Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucun effet connu. Sensibilisation de la peau Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Toxicité pour le développement Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	CAS No.	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Didecyldimonium Chloride	7173-51-5	264 mg/kg (RAT)	3342 mg/kg (RABBIT)	-
Ethanol	64-17-5	10470 mg/kg (RAT)	-	116.9 mg/L (RAT)
Tetrasodium FDTA	64-02-8	1780 ma/ka (RAT)	_	_

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### écotoxicité

Dangers pour le milieu aquatique.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Disposal methods** 

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et Emballage contaminé

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

DOT

Numéro UN ou numéro UN1760

d'identification

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A Nom officiel d'expédition

Désignation UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Quaternary Ammonium Compounds), 8, III , Ltd.

Qty. 8

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III
Exceptions d'emballage 154
Emballage en vrac 241
Emballage autre que le vrac 203
Emergency Response Guide 154

Number

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

#### **IMDG**

Numéro UN ou numéro UN1760

d'identification

Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

transport de l'ONU

**Désignation** UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Quaternary Ammonium Compounds), 8, III , Ltd.

Qty.

Classe (s) de danger relatives 8

au transport

Groupe d'emballage

Polluant marin Polluant marin EmS-No. F-A, S-B

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

#### IATA

Numéro UN ou numéro UN1760

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Quaternary Ammonium Compounds), 8, III , Ltd.

Qty.

Classe (s) de danger relatives 8

au transport

Désignation

Groupe d'emballage III
Conseils de prudence - Réponse 8L

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

## RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

# Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Cé produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

### Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR

# 90614819\_PROF\_NG - DISINFECTING FLOOR AND SURFACE CLEANER II

122.21 et 40 CFR 122.42) :.

#### **FIFRA**

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 1839-215-84740

DANGER Corrosif

Provoque des lésions oculaires irréversibles et des brûlures cutanées

Peut être mortel en cas d'inhalation

Nocif en cas d'ingestion

NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU

### Réglementations des Etats

Nom chimique	CAS No.	New Jersey
Ethanol	64-17-5	X
Nom chimique	CAS No	Massachusotts

Nom chimique	CAS NO.	เพลรอยาเนรียนร
Ethanol	64-17-5	X

Nom chimique	CAS No.	Pennsylvanie
Ethanol	64-17-5	X

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée.

#### Inventaires internationaux

### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LCPE** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **HMIS**

## **NFPA**

Date d'émission :19-mai-2016Date de révision28-mars-2024

#### Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne

# 90614819\_PROF\_NG - DISINFECTING FLOOR AND SURFACE CLEANER II

Date de révision 28-mars-2024

doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique